
Séance du jeudi 11 avril 2024

Date de la convocation : 29 mars 2024

**Membres titulaires en
exercice : 59**

L'an deux mille vingt-trois et le deux novembre, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Madame Martine AUBRY, Présidente de la Communauté de Communes De l'Aire à l'Argonne.

Présents : 41

**Présents non votants :
3**

Représentés : 5

Votants : 46

Présents votants : Martine AUBRY, Fabrice BARDOT, Christian BAZART, Evelyne BERTHAUX, Josiane BIGUINET, Robert BRENEUR, Philippe BRISSE, Ludovic CHARLES, Sophie CHARRIOT, Patrice CHARTON, Mathilde DECHEPPE, Sabrina DEJEAN, Frédéric ERNST, Hervé FABRE, Clément FEVEZ, Marie-Cécile GEORGE, Chantal JEANSON LAMBERT, Sylvine JOSSELIN, Dania KLEIN, Françoise KLEIN, Gérard L'HUILLIER, Vincent LOMBART, Lidwine LINARD, Maurice LOCARDEL, Pascal MENUSIER, Marie-Claude MICHEL, Thierry MIGOT, Michel MOREAU, Mireille MOREL, Marc NICOLAS, Sylvain OBARA, Karine PATRIS, Yannick PEZET, Anne RAMAND, Thierry RAMAND, Bernard RENAUDIN, Yannick SANGNIER, Marie-Pierre VERDUN, Christian WEISS, Brigitte WEISSE, Christine POLMARD

Représentés : Patrick GROSS représenté par Thierry RAMAND, Jean-Marc ILIC représenté par Martine AUBRY, Clarisse JACQUET représentée par Thierry MIGOT, Joseph KAAG représenté par Christine POLMARD, Nathalie PHILIPPOT représentée par Dania KLEIN

Excusés : Raymond LECLERC

Absents : Patrice ADAM, Jean-Louis ADRIAN, Sarah BAJOLOTT, Cyril CHARLES, Fabien CHASTEL, Patrice DEFOULOUY, Alain CHAUDRON, Béatrice DENIS, Sylvain FOURES, David GABRIEL, Cédric GARAT, Serge GAUGUIER, Jean-Marie HURAUT, Raphael HUMBERT, Marie-Thérèse HURAUT, Christophe LANG, Laurent PALIN, Céline PHILIPPOT, Julien PINET, Régis SOLTISIAK, Francis WITZ, Angélique THILL

Secrétaire de séance : Frédéric ERNST

DE_2024_037 - Objet : Attribution des subventions aux associations au titre de l'axe 1

Date de transmission de l'acte: 22/04/2024
Date de reception de l'AR: 22/04/2024
055-200066140-DE_2024_037-DE
A G E D I

Vu la circulaire du 18 janvier 2010 relative aux relations entre les pouvoirs publics et les associations : conventions d'objectifs et simplification des démarches relatives aux procédures d'agrément ;

Vu le budget primitif du budget général adopté le 11 avril 2023 ;

Vu la délibération n° DE_2021_018 du 30 mars 2021 concernant l'adoption du règlement d'attribution des subventions aux associations ;

Considérant l'avis favorable de la Commission Cohésion Sociale, Développement Culturel et Vie Associative du 26 mars 2024 ;

Il est proposé au Conseil Communautaire d'accepter le versement des subventions comme indiqué dans le tableau suivant :

SUBVENTIONS 2024 AU TITRE DE L'AXE 1		
VENT DES FORETS	Projet artistique et culturel	21 660 €
AU FIL DE L'AIRE	Programmation de spectacles	2 600 €
	Ateliers pratiques artistiques	1 300 €
	Lecture publique	1 900 €
CONNAISSANCE DE LA MEUSE	Biennale équestre	3 000 €
	Saint Nicolas	3 000 €
PLUME	Evènement littéraire	1 000 €
Comité des fêtes et de la culture de Seuil	Fonctionnement cinéma	735 €
Moto CLUB de MAZEL	Enduro, Enduro KIDS	1 000 €
La Barmacie	Animations	1 360 €
TOTAL		37 555 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité décide :

- d'accepter les propositions de la Présidente et d'attribuer au titre de l'exercice budgétaire 2024 les subventions aux associations citées ci-dessus ;
- d'autoriser la Présidente à signer les conventions financières 2024 avec les associations citées ci-dessus ;
- de dire que ces montants sont inscrits au budget primitif 2024 du budget principal ;
- d'autoriser la Présidente à entreprendre toutes les démarches administratives et financières liées à l'application de la présente décision.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme,

La Présidente,
Madame Martine AUBRY